PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

Saint-Laurent Montréal

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

L'arrondissement de Saint-Laurent de la Ville de Montréal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du premier projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-153** modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, adopté le 28 juin 2022. Cette assemblée aura lieu le **2 août 2022,** à 19 h, à la salle du Conseil de la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Le premier projet de règlement numéro **RCA08-08-0001-153** a pour objet:

- Modifier le règlement d'urbanisme afin de modifier la limite de la zone I04-012 afin d'inclure le nouveau terrain créé pour les besoins d'un projet de construction.

Cette disposition est susceptible d'approbation référendaire et affecte les zones I04-010, I04-011, I04-012, I04-017, S04-006, I04-003, I04-001, P04-013, P04-019, I04-014, I04-017, I05-019 et I04-008 (voir la carte jointe).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement (ou un autre membre du Conseil d'arrondissement désigné) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau du citoyen, aux heures ordinaires de bureau.

Fait à Montréal, le 6 juillet 2022
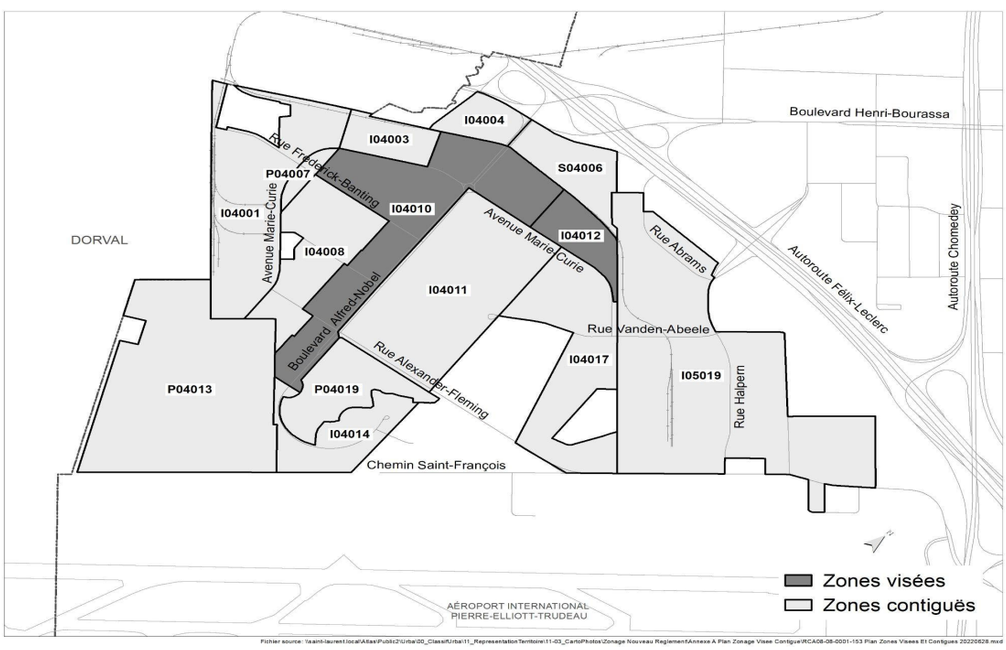
Benoît Turenne
Secrétaire substitut du conseil d'arrondissement